

Déchéance de nationalité. Tout un symbole?

Ne nous trompons pas de colère (suite)

Cette mesure encouragerait les replis identitaires et aggraverait les fractures au sein de notre société.

Considérer, comme le Front national, qu'il y aurait des bons et des mauvais Français selon leurs origines, c'est remettre en cause le principe du droit du sol et les conventions passées avec d'autres pays sur la reconnaissance de la multinationalité.

Si la propagande gouvernementale est centrée sur cette question, **c'est aussi le moyen d'écraser la contestation de sa politique économique et sociale.**

Quelles que soient notre couleur de peau, notre nationalité, nous refusons que les uns ou les autres, collègues, voisins, soient résumés à une identité supposée.

Travailleurs, étudiant, retraités ... nous sommes d'abord unis par nos intérêts communs.

En ne nous trompons pas de colère, nous saurons déjouer ce piège.



LAÏCITE.

La Réhabiliter pour mieux vivre ensemble

En octobre dernier, l'association "Une Gauche Debout" créée dans le prolongement des élections municipales avec les communistes a organisé un débat public sur la laïcité.

Au fil de son histoire, le concept de laïcité établit l'égalité de droits dans la liberté et la fraternité. La loi de 1905 est le dernier acte de la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui réaffirme également la liberté de conscience, de culte. Loin d'être un principe d'exclusion, elle est au contraire un outil pour vivre ensemble, pour produire du commun.

Aujourd'hui, crispations, intolérances, replis sur soi ou communautaires, stigmatisations mettent en cause ce vivre ensemble.

Chacun des trois invités a exprimé le sens qu'il donnait à la laïcité avant de débattre avec la salle.

Pour le Père **Matthieu WILLIAMSON** (*curé des paroisses catholiques*) il s'agit plus d'une séparation entre les pouvoirs temporel et spirituel puisque longtemps le souverain était lui-même Dieu sur terre.

Pour **Hamza GARRUSH** (*délégué par la Grande Mosquée*) le prophète parle de séparation des affaires pour marquer la rupture entre le politique et le religieux jusqu'à la colonisation où apparaît une confusion et une instrumentalisation.

Pour **Marc JAMMET** (*élu communiste*), la laïcité est la reconnaissance du fait religieux. Concept en mouvement, il est important de lui donner du sens et de l'interroger dans notre société.

MANTES-LA-VILLE

Une politique de droite ...extrême

La majorité Front national avait déjà frappé à la caisse toutes les associations – à commencer par le FC Mantois qui fait, malgré tout, un excellent parcours en coupe de France.

Elle poursuit sa politique anti-sociale en supprimant 118 postes municipaux (*sur 463*) qui feront défaut aux Mantevillois.

Une politique qu'il associe à la vente d'une partie du patrimoine de la commune comme il vient de le faire avec un bâtiment communal cédé à la SCI CANELIS pour y ouvrir une mini-crèche privée ... pour celles et ceux qui en auront les moyens.

En jouant sur les peurs, le rejet de l'autre comme il le fait avec la mosquée Mantes-Sud, **le Front national n'a d'autre but que de faire accepter ce que le droite fait ailleurs.**

Quant aux Mantevillois, ils paieront toujours autant d'impôts locaux (*contrairement aux promesses*) mais ils auront (*beaucoup*) moins de services en échange.

DANS NOTRE CANTON AUSSI ...

MAGNANVILLE. LE MAIRE FRONT DE GAUCHE REPREND EN MAIN LA CULTURE. En dénonçant deux ans avant son terme la convention qui liait la Ville à l'OMMASEC, la majorité municipale vient de reprendre en main la culture.

Objectif affiché: faire des économies quitte à remettre en cause une politique culturelle construite depuis 30 ans.

PAS D'AUGMENTATION DES IMPOTS? ILS VOUS MENTENT!

Chacun des maires annonce que les impôts locaux n'augmenteront pas. **Mais c'est un leurre.**

→ Depuis le 1^{er} janvier, droite et parti socialiste se sont entendus pour imposer la création de la communauté urbaine **Grand Paris-Seine & Oise** qui prendra 34 compétences municipales (*que les communes n'auront donc plus à payer*). **Et elle a déjà prévu de lever un impôt direct** qui s'ajoutera à celui que nous payons déjà.

→ Le Président du Conseil général, **Pierre Bédier**, vient aussi d'annoncer une forte augmentation des impôts départementaux qui s'ajoutent – eux-aussi – à nos impôts locaux.

C'est donc bien une forte augmentation des impôts locaux qui va nous frapper une fois de plus ... pour moins de proximité et moins de services rendus!

VINCI-PARK devient INDIGO. Ça ne change pas grand chose puisqu'il ne s'agit que du nom. A Mantes-la-Jolie, par exemple, VINCI-INDIGO, qui gère le stationnement payant, ne reversera toujours rien à la Ville alors que la SOTREMA, elle, reversait 200.000 euros.

De quoi devenir rouge écarlate non?

HÔPITAL DE MANTES. LA GROSSE ARNAQUE DU DÉFICIT.

6 millions d'euros de déficit en 2014, 18 millions d'euros attendus en 2019! La situation est alarmante et les pouvoirs publics comptent bien en profiter pour faire accepter aux salariés une nouvelle purge et aux patients (*nous tous potentiellement*) de nouvelles réductions de services et recours aux privatisations.

Sauf que ... si l'on additionne (*) les créances non recouvrées de l'Hôpital (*près de 34 millions d'euros dont 19 millions d'euros dus par l'assurance maladie*) et les intérêts des emprunts auxquels l'Hôpital a dû faire face pour remédier au manque de recettes (*8 millions d'euros*), non seulement l'Hôpital n'est pas en déficit mais il aurait les moyens de se développer pour répondre aux besoins de la population.

Roselyne BACHELOT, Xavier BERTRAND, Marisol TOURAINE – PREMIERS RESPONSABLES.

Première responsable: la loi dite BACHELOT dont le but affiché était de faire des économies sur la santé des Français. Une loi appliquée ensuite par les deux ministres de la santé qui lui ont succédé, Xavier BERTRAND bien entendu mais aussi Marisol TOURAINE qui prévoit même de réaliser 10 milliards d'économies supplémentaires.

ECONOMIES? MAIS POUR QUI?

En remplaçant la majeure partie des dotations antérieures par la tarification à l'acte (*T2A*), on exige du personnel hospitalier un travail administratif particulièrement lourd (*codification des actes ... et de leurs évolutions*) au détriment du temps consacré aux patients.

Conséquences pour l'hôpital de Mantes? **Parce que le personnel aura consacré son temps à sauver des vies plutôt qu'à codifier, les recettes de l'Hôpital ont été diminuées artificiellement.**

(*) *Rapport de la Cour des comptes – 18 juin 2015*



S'y ajoutent l'obligation de recourir aux marchés financiers pour financer ses investissements ou encore les "mauvais coups" de l'ARS avec la complicité de la droite locale (*Cécile DUMOULIN est Présidente du Conseil de surveillance*): fermeture de la cardiologie interventionnelle, tentative de privatisation de toute la cardiologie, projets de privatisation du parking et des soins de suite ...

Seuls bénéficiaires de ces mesures: les groupes privés (dont la FINEVE qui s'apprête à passer une convention de partenariat avec l'Hôpital public pour les soins de suite) mais aussi certaines activités libérales au sein même de l'Hôpital (la Cour des comptes signale: "il en résulte que les contrôles exercés sur l'activité libérale sont très insuffisants. Ils laissent ainsi perdurer des dérives non sanctionnées, qu'ils s'agissent des dépassements d'honoraires ou des excédents d'actes ou de consultations").

PRIORITE AU DROIT A LA SANTE POUR TOUS.

Le nouveau plan annoncé ne réglerait rien du problème. Il l'aggraverait à nouveau – et particulièrement du point de vue des patients (*un rapport prévoit même la fermeture des urgences en été alors que ce service accueille 70.000 patients à l'année!*).

Les communistes proposent un véritable plan de financement comportant notamment **le droit pour notre hôpital de recouvrer ce que lui doivent l'assurance maladie (CPAM) et les mutuelles** – un financement appuyé sur les besoins et **permettant les investissements nécessaires (cardiologie interventionnelle, soins de suite et de rééducation ...)** et un véritable **audit de la gestion** qui a conduit à la situation actuelle.

VOUS AVEZ DIT DEFICIT?

* Stocks de créances non recouvrées: **33,9 millions** d'euros dont 5 millions pour les mutuelles et 19 millions pour l'assurance maladie

* Intérêts des emprunts: **8,1 millions** d'euros payés de 2008 à 2013

* Aides de l'ARS. En 2008 et 2009, celle-ci a versé chaque année une subvention d'un million d'euros (*aide à la contractualisation*). En 2010, non seulement **cette aide a disparu** mais l'ARS a retiré à l'Hôpital l'autorisation d'exercer la cardiologie interventionnelle au profit du groupe privé FINEVE.